

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail (véhicule spécial) *	JOHN DEERE	JD 410 - 4	CH 5455 02

Constructeur JOHN DEERE WERKE MANNHEIM, D-6800 Mannheim
 Identification sur la plaquette du constructeur "JD 410-4"
 devant le N° du châssis -
 Plaquette constructeur à droite, à l'avant latéralement sur le carénage
 N° du châssis à droite, à l'avant latéralement sur l'essieu avant
 Identification du moteur " 4219 DL 09 " à droite, latéralement sur le bloc (plaquette)
 Importateur principal NOTC AG, 2555 Brügge
 Véhicule homologué 3 437 78L

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique, avec assistance hydraulique
 Transmission mécanique synchronisée + inverseur à commande hydraulique
 Nombre de vitesses 4 x 2 Entraînement toutes roues **
 Frein de service hydraulique, à disques dans bain d'huile,
sur les roues arrière,
frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
 Frein auxiliaire mécanique, à ruban, sur les roues arrière
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits -

Carrosserie pelle avec excavatrice arrière
 Nombre de portes 2 Compteur de vitesse -
 Ceintures sécurité av - ar -
 Cale 360x150x170 mm Rétroviseurs gauche + droite
 Antivol -
 Nombre de places t 1 av - centre - ar -
 Dimensions intérieur extérieur
 Longueur - 5815 Empattements 2085 / -
 Largeur - 2420 Essieu double av - ar -
 Hauteur - 3580 Voies av 1735 ar 1675
 Porte à faux av 2065 Voies av - ar -
 ar 1665 ar -
 Distance volant - vers l'avant du véhicule 3740 Braquage 0 g 9910 d 9950

Moteur
 Marque JOHN-DEERE Type 4219 DL 09
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position avant
 Refroidissement eau Nombre cylindres 4
 Alésage 102 Course 110
 Cylindrée 3594 CV-impôt 18,30
 Puissance en kW 48 à 1/min 2500
 Bruit à l'arrêt 79,0 dB/A à 1/min 1875
 Silencieux 1 pot 760 x 148 x 118 mm +)
 Mesure des gaz Bacharach 4,5
 Déparasitage -

Poids avant 1840 arrière 5850 total 7700 ***)
 Poids à vide 1840
 Charge utile 5860
 Poids total 7700
 Poids garantis 7700
 Pneus 10,5-20 MFT 16.9 R 28 EIB'X H 16
 Ply / bar 12 / 4,25 - / 2,25
 Charge 3900 6050
 pour V max 90 25
 Jantes 9 x 20 W 15 L x 28
 mécanique automatique
 Gar poids remorquable avec/sans frein - -
 Garantie poids de l'ensemble - -
 Poids remorquable testé - -
 Charge garantie sur le toit - -
 Vitesse maximale selon le constructeur 25,0 km/h
 testée 25,0 km/h à 1/min 2550 au moteur - prise de force

Équipement		HELLA CR 1 003	
Feux de route		HELLA CH 1 003	
Feux de croisement		HELLA CR 1 003	
Feux de position		R	(E)
Feux rouges		S1	(E)
Feux stop		lat. 4	(E)
Ciignoteurs	av		ar 2a (E)
Catadioptres	av		ar 2+2/I (E)
Feux de gabant	av	A	(E)
Feux arrière de brouillard			
Feux complémentaires		2/lampes de travail AV	
Eclairage plaque			
Essue-glace		1/balai	avec/sans lave-glace
Avertisseurs		HELLA el 20011	
		ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	JOHN DEERE JD 410-4		
Homologation			
N°	CH	5455 02	
Carrosserie	nelle avec excavatrice arrière		
Places	total	1	avant
Poids à vide	7700	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	18,30
Poids total	7700	Cylindrée	3594

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3740 mm.
- **) Entretien : sur toutes les roues avec libération de la traction avant.
- ***) Poids du véhicule : équipé de la pelle standard, contenu 1,0 m³ et de l'excavatrice arrière avec godet, largeur 610 mm.
- +) Insorption : écran d'absorption (en 3 parties), des deux côtés du moteur et devant le réservoir à carburant.
- §) Équipement : la hauteur des feux de croisement et de position est admise pour raisons techniques; feux amovibles.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: la tête de la flèche de l'excavatrice, vers l'arrière et vers l'avant;
- 138 - protection : sur les dents ou la lame niveleuse de la pelle; sur les dents du godet de l'excavatrice;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - assurer : les commandes de la partie hydraulique de travail; la pelle avec fourreau de 160 mm sur le cylindre de levage de gauche; l'excavatrice sur la gauche;
- 160 - montage : des feux prescrits.

Inscription dans l'autorisation spéciale:

- 14 - les manoeuvres difficiles doivent être surveillées par une personne auxiliaire; de jour et lorsque les conditions de visibilité sont bonnes, la surveillance peut être assurée par le conducteur, au moyen de deux grands miroirs d'angles (d'au moins 300 cm²), fixés à l'avant du véhicule.